



**PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)**  
 Sous-Bassin Hydrographique de l'OURTHE

**P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGRES CONCERNES :**

**aide** Association Intercommunale pour le Dégrèvement et l'Épuration des communes de la Province de Liège

**AIVE** Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg

**INVEP** Intercommunale Namuroise de Services Publics

**PASH DRESSE PAR :**  
 La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégué pour délivrance de copie conforme,

Michel CORNELIS, Vice-Président du Comité de Direction  
 Jean-Luc MARTIN, Président du Conseil d'Administration  
 Jean-Luc LEBLINE, Conseiller, S.P.G.E.

**VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE L'OURTHE**  
 Namur, le 10 NOV. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et de l'Énergie  
 Benoît LUTGEN

Le Ministre-Président  
 Elio DI RUPO

**Informations gérées par la S.P.G.E. :**

**RÉGIMES D'ASSAINISSEMENT**  
**Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (\*)**

de 2.000 EH et plus (Ia)  
 habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activités indus. ou artisanales

de moins de 2.000 EH (Ib)  
 habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activités indus. ou artisanales

**Assainissement autonome**  
**Assainissement autonome (II)**  
 habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activités indus. ou artisanales

**Assainissement autonome communal (IIb)**  
 habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activités indus. ou artisanales

**Assainissement transitoire (III)**  
 habitat ou équip. communautaire, aménagement collectif, loisir, activités indus. ou artisanales

Zone urbanisable ou PDS (\*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin  
 (\*) PDS : plan de secteur

**RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE**

**Cas généraux**

existant, adjugé ou en construction, à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression  
 Collecteur gravitaire

Égout sous pression  
 Égout gravitaire

**Cas particuliers**

A diagnostic - A rénover  
 Forêt ou aqueduc transportant des eaux usées  
 Eau de surface ayant fonction de collecteur  
 Canalisation spécifique en assainissement autonome  
 Canalisation d'eau claire existante  
 Canalisation d'eau claire à réaliser

**Informations externes à la S.P.G.E. :**

**SOURCE DGRNE**  
**Eaux souterraines** (Mise à jour : 1/10/2005)  
 Captage public  
 Zones de protection de captage arrêtées  
 Prévention rapprochée (Ia)  
 Prévention éloignée (Ib)  
 Surveillance (II)

**Eaux de surface** (Mise à jour : 01/06/2004)  
 Navigable  
 3ème catégorie  
 2ème catégorie  
 non classé  
 Cours voûté

**Zone de baignade** (Mise à jour : 14/02/2004)  
 Point ou zone de baignade  
 Zone amont de baignade (cours d'eau)

**Donnée environnementale** (Mise à jour : 24/03/2005)  
 Natura 2000

**Limite naturelle :**  
 Sous-bassin hydrographique

**SOURCE DGATLP**  
**Plan de secteur** (Mise à jour : 20/10/2004)  
 Les zones ou étiquettes des différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.  
 Les zones destinées à l'assainissement collectif sont à l'initiative et sous la responsabilité de la DGATLP.  
 L'utilisation de nouveaux forêts de plans ISM pour arrêter des imprévisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

**Limite administrative**  
 Limite communale

**SOURCE IGN**  
**Fond de plan IGN** (Mise à jour : 25/07/2005)  
 40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)  
 Remarque : le document peut présenter des forêts de plan étendus à différentes échelles et selon différentes topologies.

Origine des données cartographiques : MNT-DGRNE - MNT-DGATLP - IGN  
 Traitement des données : OSA et SPGE

